

CONFERENCE DES FINANCEURS DE LA PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DE L'ISERE

Création de compte & TRAME DE CANDIDATURE

Appel à Projets 2024



- Actions collectives de prévention de la perte d'autonomie des **personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile**
- Actions collectives de prévention de la perte d'autonomie des **personnes âgées de 60 ans et plus résidant en établissement (EHPAD et PUV)**
- Actions collectives d'accompagnement des **proches aidants**



Date limite de dépôt des projets : 30 septembre 2023

Les dossiers de demande de subvention doivent être intégralement renseignés sur la page des téléservices du Département de l'Isère :
<https://subventions.isere.fr/>

Le présent dossier de candidature sert à préparer les éléments nécessaires pour le dépôt de la demande sur la plateforme de demande de subvention.

Il ne sera pas à nous retourner

Bienvenue

Connectez-vous à votre espace personnel.

Bonjour et bienvenue sur le site de demande de subvention du Département de l'Isère.

Une fois connecté à votre compte, n'hésitez pas à cliquer sur "Aide sur le site" en bas à gauche de l'écran pour faciliter vos démarches.

[Mentions légales](#) | [Aide sur le site](#) | [Nous contacter](#)

Connexion

Tous les champs sont obligatoires

[Se connecter](#) ✓

[Récupérer mes informations de connexion](#)

[Créer un compte](#)

Créez votre compte

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

- Vos informations de connexion**

Identifiant *

Mot de passe *

Confirmation du mot de passe *

- Vos informations personnelles**

Civilité *

Nom *

Prénom *

Adresse électronique *

Format attendu : nom@domaine.fr

Confirmation de l'adresse électronique *

Format attendu : nom@domaine.fr

[Créer mon compte](#)

Choix du formulaire



Recherche par libellé

Filtrer par famille de tiers



Liste des formulaires de demande

[Autonomie - Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de l'Isère](#)

Culture - Arts visuels et vivants (création et diffusion artistiques)

Autonomie - Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de l'Isère

Culture - Enseignement artistique

Culture - Lecture

Culture - Patrimoines

Culture - Pratiques artistiques

Page(s) : 1 de 1



FAMILLE DE TIERS :

Artiste - Auteur
Association
Association syndicale
Autre régime obligatoire de sécurité sociale
Autre établissement public ou organisme international
Autres organismes sociaux
CCAS
Caisse de sécurité sociale régime agricole
Caisse de sécurité sociale régime général
Collège privé
Commune
Département
Ecole privée
Entrepreneur individuel
Entreprise
Etablissement d'enseignement supérieur privé
Etablissement d'hébergement
Etablissement public de coopération intercommunale
Etablissement public de santé
Etablissement public local social et médico-social
Etablissement public national
Etablissement public à caractère industriel ou commercial
Fondation
Groupement d'intérêt public (GIP)
Groupement de collectivités
Groupement de coopération sanitaire
Lycée privé
Mutuelle ou organisme d'assurance
Organisme mutualiste
Particulier
Régie
Région
Société civile
Syndicat
Syndicat mixte

Autonomie - Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de l'Isère : Préambule

Partager votre demande

1

Préambule

2

Critères d'éligibilité

3

Votre structure

4

Votre dossier

5

Récapitulatif

 Préambule

Suivant 



Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de l'Isère

Le Département de l'Isère, en sa qualité de chef de file de l'action sociale, préside l'instance collégiale de la Conférence des financeurs de la perte d'autonomie, qui doit permettre la mise en place d'une politique globale et cohérente de prévention de la perte d'autonomie.

Des orientations stratégiques ainsi qu'un plan d'actions correspondant sont inscrits au sein d'un programme pluriannuel coordonné. Le périmètre d'éligibilité des concours financiers disponibles a évolué depuis sa création, afin de développer et renforcer la prévention en établissement, et soutenir les actions en direction des proches aidants.

Ainsi, la Conférence des financeurs peut soutenir :

- des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie en direction des :
 - personnes de 60 ans et plus vivant à domicile
 - résidents d'EHPAD et Petites Unités de Vie,
- des actions visant à soutenir les actions collectives d'accompagnement des proches aidants visant à informer, former ou apporter un soutien psychosocial.

La page relative à la Conférence des financeurs est disponible ici : <https://www.isere.fr/conference-des-financeurs>

Consignes de saisie

Le porteur du projet (particulier) ou le représentant légal de la structure doit effectuer la saisie ou celle-ci doit se faire en son nom (association, commune...).

A NOTER : le courriel employé pour la création de ce compte sera utilisé par les services du Département pour communiquer avec vous tout au long de l'année. Merci de privilégier l'utilisation d'un courriel de type générique.

Vous devez être vigilant à ce que la personne en charge du projet puisse être le destinataire des messages envoyés à cette adresse.

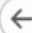

Si un changement devait intervenir au sein de la structure au cours de l'année, veillez à transmettre les documents liés à ce changement (RIB, Présidence, adresse du siège social, raison sociale, etc.).

Vous pourrez interrompre votre saisie à tout moment : celle-ci est sauvegardée en brouillon à l'aide des boutons « enregistrement » ou « suivant ». Vous pourrez retrouver votre saisie dans « suivre mes demandes d'aides » à partir de l'écran d'accueil.

Tous les champs ayant une étoile rouge * sont des informations à saisir obligatoirement.

Consignes de navigation

Utiliser uniquement les boutons "Précédent" et "Suivant" du formulaire.

Ne pas utiliser les flèches du navigateur  .

Pour vous aider dans vos démarches, le Département de l'Isère vous accueille par téléphone au 04.76.00.38.38 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00.

Partager votre demande

1

Préambule

2

Critères d'éligibilité

3

Votre structure

4

Votre dossier

5

Récapitulatif

Critères d'éligibilité

Précédent

Suivant

Cet appel à projet s'adresse à toutes personnes morales, quel que soit leur statut : association, personne morale de droit public (collectivité territoriale, CCAS/CIAS ...), EHPAD/PUV, SAAD, entreprise privée ...

Les porteurs de projet doivent avoir une **bonne connaissance du tissu local et des acteurs du secteur.**

Lorsqu'un projet concerne **plusieurs établissements**, la demande de subvention doit être déposée **par un seul établissement**, dûment désigné en accord avec les autres établissements concernés.

Les actions devront débuter à **partir de février 2024 et être réalisées au 31 décembre 2024.**

Le porteur de projet devra procéder à une **évaluation** de son action tout au long de son déroulement, afin de répondre à un **bilan intermédiaire** puis un **bilan final**: retours quantitatifs (décompte de personnes ayant bénéficié des actions, critères sociodémographiques...) et retours qualitatifs. Des outils seront proposés par le service Coordination et gestion de projets.

Si le porteur a déjà bénéficié d'une subvention de la Conférence des financeurs auparavant, le projet déposé devra comporter des **actions nouvelles ou enrichies** (ouverture à de nouveaux bénéficiaires, déploiement sur des zones géographiques non couvertes, ajustements suite à des besoins exprimés...).

Nous vous invitons à consulter le cahier des charges détaillé comportant :

- les actions éligibles,
- les actions non-éligibles,
- le format des actions,
- le calendrier prévisionnel et les modalités de sélection.

Il est consultable sur <https://www.isere.fr/conference-des-financeurs>

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Précédent

Suivant

Partager votre demande

- 1
Préambule
- 2
Critères d'éligibilité
- 3
Votre structure
- 4
Votre dossier
- 5
Récapitulatif

Type de structure

Précédent

Suivant

Vous représentez une structure rattachée à un établissement "siège" ?
Dans ce cas, indiquer le N° SIRET de votre structure (code NIC différent).



Exemple: Je représente les archives départementales, j'indique le N° SIRET 223 800 012 00427 mais pas celui du Département de l'Isère qui est 223 800 012 00013.

Les associations depositaires d'une demande de subvention auprès du Département doivent obligatoirement disposer d'un numéro SIRET.

Pour obtenir un numéro SIRET, il est nécessaire de procéder à l'inscription auprès de l'Insee selon la procédure disponible sur le lien ci-dessous :

[Obtenir un N° SIRET](#)

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.



Je suis ou je représente un(e) *

Retour Annuler Valider

Domicilié(e)

En France A l'étranger

SIRET *

Je suis ou je représente un(e) :



- Artiste - Auteur
- Association
- Association syndicale
- Autre établissement public ou organisme international
- Caisse de sécurité sociale régime agricole
- Caisse de sécurité sociale régime général
- CCAS
- Commune
- Entrepreneur individuel
- Entreprise
- Etablissement d'hébergement
- Etablissement public de coopération intercommunale
- Etablissement public de santé
- Etablissement public local social et médico-social
- Etablissement public national
- Etablissement public à caractère industriel ou commercial
- Fondation
- Groupement d'intérêt public (GIP)
- Groupement de coopération sanitaire
- Organisme mutualiste
- Société civile
- Syndicat
- Syndicat mixte

LIENS MENTIONNÉS :

[Inscrire une association | Insee](#)

[Déclarer un changement de situation de mon association – Lecompteasso \(associations.gouv.fr\)](#)

[Modification d'une association \(e-modification\) \(Démarche en ligne\) | Service-public.fr](#)

Mise à jour des informations pour les **associations**:

Les informations pré-saisies sont issues du répertoire Sirene de l'Insee. Pour modifier durablement les informations de votre structure dans ce répertoire, il vous faut **déclarer ces changements en suivant l'une des démarches suivantes**:

pour la majorité des déclarations:

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/declarer-un-changement-de-situation-de-mon-association/>

Spécifiquement pour la modification des statuts:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R37933>



Précédent Enregistrer Suivant

ENREGISTRER puis SUIVANT

PARTAGE DE VOTRE DEMANDE

Vous pouvez à tout moment gérer le partage de votre demande avec d'autres personnes en saisissant leur adresse électronique. Ces personnes seront averties par courriel qu'elles pourront consulter et compléter votre demande.

AJOUT D'UNE PERSONNE

Adresse électronique

Vous pouvez à tout moment gérer le partage de votre demande avec d'autres personnes en saisissant leur adresse électronique. Ces personnes seront averties par courriel qu'elles pourront consulter et compléter votre demande.



1 Préambule 2 Critères d'éligibilité 3 **Partager votre demande** 4 Votre dossier 5 Récapitulatif

Identification

Veillez saisir les informations nécessaires à la création du demandeur.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Généralités
 - Je suis ou je représente un(e) * ▼
 - Domicilié(e) En France À l'étranger
- Mes informations personnelles
 - Nom complet *
 - Adresse électronique
 - Téléphone
 - Portable
- Informations sur l'organisme que je représente
 - Raison sociale *
 - SIRET
 - Sigle
 - NAF
 - Site internet Format attendu : http://www.exemple.net




Partager votre demande

1 Préambule 2 Critères d'éligibilité 3 **Votre structure** 4 Votre dossier 5 Récapitulatif

Adresse de la structure

Précédent Suivant

Saisir le libellé de l'adresse dans la zone de recherche (rajouter le code postal ou le nom de la commune si le nombre de propositions est trop important).

 Adresse de la structure

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Vous êtes domicilié : Oui Non

Adresse *

Ville *

Pays *

Précédent Enregistrer Suivant

Partager votre demande

1 Préambule 2 Critères d'éligibilité 3 **Votre structure** 4 **Votre dossier** 5 Récapitulatif

Représentant légal

Précédent Suivant

Veuillez saisir les informations concernant le représentant légal de la structure.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

• Identification du représentant légal

Êtes-vous ce représentant ? * Oui Non

Fonction *

Civilité *

Nom *

Prénom *

Profession

Adresse électronique Format attendu : nom@domaine.fr

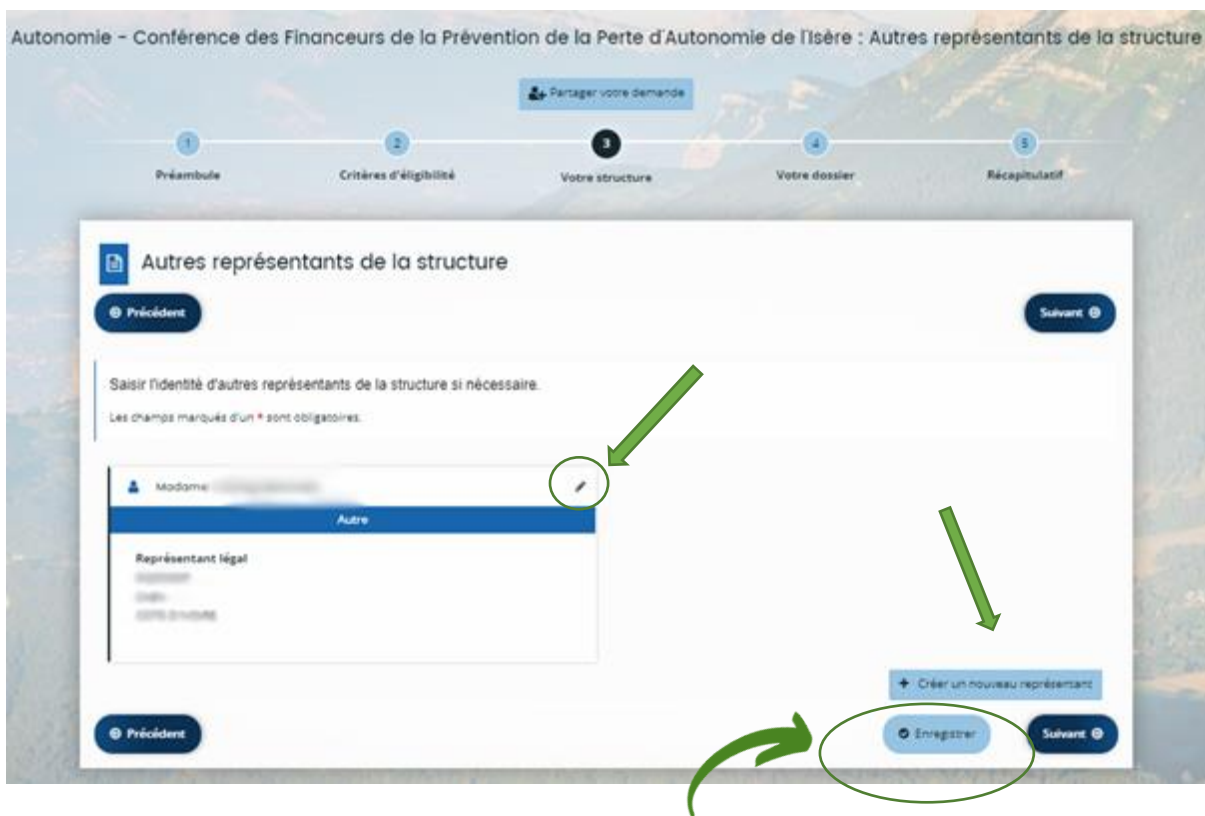
Téléphone

• Adresse

Adresse identique à la structure Oui Non

Précédent Enregistrer Suivant

POSSIBILITÉ DE MODIFIER LE REPRÉSENTANT SAISI et d'en RAJOUTER :



FIN DE LA PARTIE DES RENSEIGNEMENTS SUR LA STRUCTURE

RENSEIGNEMENT DES ELEMENTS DU PROJET

Penser à enregistrer régulièrement votre saisie à l'aide du bouton "enregistrer" situé en bas de la page.

Intitulé du projet

200 caractères

Montant de la subvention demandée (sans décimales) *

Localisation(s) géographique du projet :

Dans la cellule "Localisations", saisir une partie du nom de la commune ou du territoire puis sélectionner le résultat de la recherche. Recommencer l'opération si plusieurs communes ou territoires sont concernés par l'action.

Saisir "département" uniquement dans le cas d'un projet à rayonnement départemental.

Attention, pour les noms composés, ne pas saisir les tirets (-).

Vous trouverez ici une carte interactive du département de l'Isère : <https://carto.isere.fr/carte-interactive/index.html>

Informations sur votre structure

Connaissance de votre structure par le Département de l'Isère

Avez-vous déjà perçu une subvention du Département de l'Isère de la part de la Conférence des Financeurs ? *

- Oui
- Non
- Cette réponse permet une éventuelle demande de pièces complémentaires

Identification de la personne chargée de la demande de subvention (si différente du représentant légal) :

- Nom : _____ Prénom : _____
- Fonction : _____
- Courriel : _____
- Téléphone : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_

Informations sur votre projet

Axe et thématique de l'action

Axe :

Veillez sélectionner une valeur

- Actions collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus résidant en établissement (EHPAD et PUV)
- Actions collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile
- Actions collectives d'accompagnement des proches aidants

Si réponse « action collective (...) résidant en établissement », ou « action collective (...) résidant à domicile » :

Thématique :

Veillez sélectionner une valeur

Veillez sélectionner une valeur

- Accès aux droits
- Accès à la culture et à l'expression artistique
- Habitat et cadre de vie
- Lien social, lutte contre l'isolement
- Mobilité (dont sécurité routière)
- Préparation à la retraite
- Santé globale / Bien vieillir
- Usage du numérique

Si choix de la thématique SANTÉ GLOBALE ET BIEN VIEILLIR :

Veillez sélectionner une valeur

- Veillez sélectionner une valeur
- Activités physiques et/ou sportives adaptées, atelier d'équilibre / prévention des chutes
- Bien-être et estime de soi
- Mémoire, stimulation cognitive
- Nutrition, lutte contre la dénutrition, promotion d'une alimentation adaptée
- Prévention de la dépression et du risque suicidaire
- Santé bucco-dentaire
- Sommeil
- Autres actions

Si réponse « action collective à l'intention de proches aidants :

Thématique

Veillez sélectionner une valeur

- Veillez sélectionner une valeur
- Formation
- Information
- Prévention santé
- Soutien psychologique

Informations complémentaires

Votre structure est un Service d'Aide et d'Accompagnement (SAAD)

Oui Non

Ce projet sera réalisé dans un Établissement d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)

Oui Non

Ce projet sera réalisé dans une Petite Unité de Vie (PUV)

Oui Non

Réalisation du projet

Date prévisionnelle de début de l'action

Date prévisionnelle de fin de l'action

Calendrier prévisionnel de l'action (*nombre total de séances, sujets des séances...*) et périodicité (*ex : 1 x mois, tous les mardis matin...*)

1 500 caractères

Votre action est-elle réalisée dans des locaux externes à ceux du porteur de projet ?

- Oui
- Non

Description du projet

Résumé de l'action (**merci d'être synthétique et précis**)

400 caractères

Besoins identifiés sur le territoire d'intervention

1 500 caractères

S'agit-il d'une nouvelle action ?

- Oui Non

Si non, préciser les éléments nouveaux et/ou les enrichissements apportés (*Ouverture à de nouveaux bénéficiaires, déploiement sur des zones géographiques non couvertes, ajustements suite à des besoins exprimés...*)

1 500 caractères

Si non, préciser le modèle économique pensé pour pérenniser l'action au-delà du financement de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA)

1 500 caractères

Possibilité de joindre tout document permettant d'apprécier le modèle économique proposé pour pérenniser l'action au-delà du financement de la CFPPA dans l'écran des pièces à joindre / autre pièce

Objectifs de l'action

1 500 caractères

Forme (atelier, conférence, ...) et contenu de l'action

1 500 caractères

Ce projet est-il cofinancé ?

Oui Non

Si oui, préciser le ou les cofinanceur (s) et le(s) montant(s) de co-financements

500 caractères

Partenariats hors prestataire(s)

Partenariats mobilisés

1 500 caractères

Moyens humains mobilisés

Est-il prévu l'intervention d'un prestataire externe ? (Si oui, des devis seront demandés dans les pièces à fournir)

Oui Non

Si oui, des devis seront demandés dans les pièces à fournir.

Moyens humains internes à la structure (Profil des intervenants, missions, nombre d'heures, coût(s) horaire(s), défraiement)

1 500 caractères

Moyens humains externes à la structure : partenaires et prestations externalisées (Profil des intervenants, missions, nombre d'heures, coût(s) horaire(s), défraiement)

1 500 caractères

Information sur le public visé par le projet

Nombre total de bénéficiaires attendus (toutes séances confondues)

Typologie(s) du ou des public(s) visé(s)

500 caractères

Méthode de repérage des bénéficiaires (conférence d'information, questionnaire...)

500 caractères

Moyens de communication prévus

500 caractères

Est-il prévu une participation financière du public visé par le projet ?

Oui Non

Si oui, préciser les modalités

300 caractères

Evaluation du projet

Est-il prévu une évaluation du projet ?

Oui Non

Si oui, préciser les modalités d'évaluation (questionnaire de satisfaction,...)

500 caractères

Partage d'informations

J'accepte de partager mes coordonnées qui seront utilisées pour de la diffusion d'informations

Oui Non

Les données à caractère personnel saisies sur ce formulaire sont collectées par le département de l'Isère, responsable du traitement n°01.03.01 destiné à gérer les inscriptions à ses événements (animations, réunions, ...).

Ces informations font l'objet d'un traitement informatique auquel vous consentez.

Ces informations sont utilisées par les services du Département de l'Isère chargés du dispositif.

Les données à caractère personnel sont rendues anonymes 2 ans après la date de l'évènement.

Conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation ou d'opposition des informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous devez adresser votre demande, en justifiant de votre identité, par mail (dpo@isere.fr) ou par voie postale (Département de l'Isère, Délégue à la Protection des Données (DPO), CS 41096, 38022 Grenoble Cedex 1). En cas de non réponse dans les délais légaux, vous pourrez introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 Place Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris cedex www.cnil.fr).

Plan de financement

Quelques rappels du cahier des charges :

- L'ensemble des postes de la structure n'a pas vocation à être valorisé dans le cadre du budget prévisionnel de l'action (fonctions de direction, de pilotage...).
- Les actions qui ont pour seul objet l'achat de matériels ne sont pas éligibles ; les investissements en matériels ne peuvent pas être financés.
- Les actions qui ont pour objet majoritaire le transport ne sont pas éligibles.
- Les charges locatives de la structure qui portent le projet ne sont pas éligibles.

Autonomie - Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de l'Isère : Plan de financement prévisionnel du projet

Partager votre demande

1 Préambule 2 Critères d'éligibilité 3 Votre structure 4 Votre dossier 5 Récapitulatif

Plan de financement prévisionnel du projet

Précédent Suivant

Quelques rappels du cahier des charges :

- L'ensemble des postes de la structure n'a pas vocation à être valorisé dans le cadre du budget prévisionnel de l'action (fonctions de direction, de pilotage...).
- Les actions qui ont pour seul objet l'achat de matériels ne sont pas éligibles ; les investissements en matériels ne peuvent pas être financés.
- Les actions qui ont pour objet majoritaire le transport ne sont pas éligibles.
- Les charges locatives de la structure qui portent le projet ne sont pas éligibles.

Merci de bien vouloir préciser le détail des dépenses en cliquant sur le bouton

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Merci de bien vouloir préciser le détail des dépenses en cliquant sur le bouton



Dépenses		Recettes	
Coût prévu		Financement prévu	
ACHATS	0,00 € TTC Ajouter un poste	DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE	0,00 € Ajouter un poste
Achats de fournitures et de petits matériels	<input type="text"/>	Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de l'Isère *	<input type="text"/>
SERVICES EXTÉRIEURS	0,00 € TTC Ajouter un poste	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00 € Ajouter un poste
Locations	<input type="text"/>	Région	<input type="text"/>
Entretiens et réparations	<input type="text"/>	Etat	<input type="text"/>
Documentation	<input type="text"/>	Intercommunalité (préciser)	<input type="text"/>
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	0,00 € TTC Ajouter un poste	Commune(s) (préciser)	<input type="text"/>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	<input type="text"/>	Autres financements publics ou privés	<input type="text"/>
Déplacements, missions	<input type="text"/>	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0,00 € Ajouter un poste
CHARGES DE PERSONNEL	0,00 € TTC Ajouter un poste	Bénévolat	<input type="text"/>
Rémunération des personnels	<input type="text"/>	Prestations en nature	<input type="text"/>
Charges sociales	<input type="text"/>	Dons en nature	<input type="text"/>
Autres charges du personnel	<input type="text"/>		
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0,00 € TTC Ajouter un poste		
Secours en nature	<input type="text"/>		
Mise à disposition gratuite des biens et services	<input type="text"/>		
Prestations	<input type="text"/>		
Personnel bénévole	<input type="text"/>		
TOTAL DEPENSES 0,00 € TTC		TOTAL RECETTES 0,00 €	
Complément précision dépenses	<input type="text"/>	Complément précision recettes	<input type="text"/>

[Précédent](#)  [Enregistrer](#) [Suivant](#)

Partager votre demande

1

Préambule

2

Critères d'éligibilité

3

Votre structure

4

Votre dossier

5

Récapitulatif

Domiciliation bancaire

Précédent

Suivant

Merci de bien vouloir vérifier que le RIB fourni soit bien au nom de la structure et que l'adresse soit identique à celle mentionnée sur les documents légaux.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Veuillez ajouter une domiciliation bancaire en renseignant le formulaire ci-dessous :

Domiciliation bancaire à l'étranger, hors SEPA Oui Non

Titulaire du compte *

IBAN *

BIC *

- Veuillez joindre votre relevé d'identité bancaire.

Relevé d'Identité Bancaire*

Ajouter

Précédent

Enregistrer

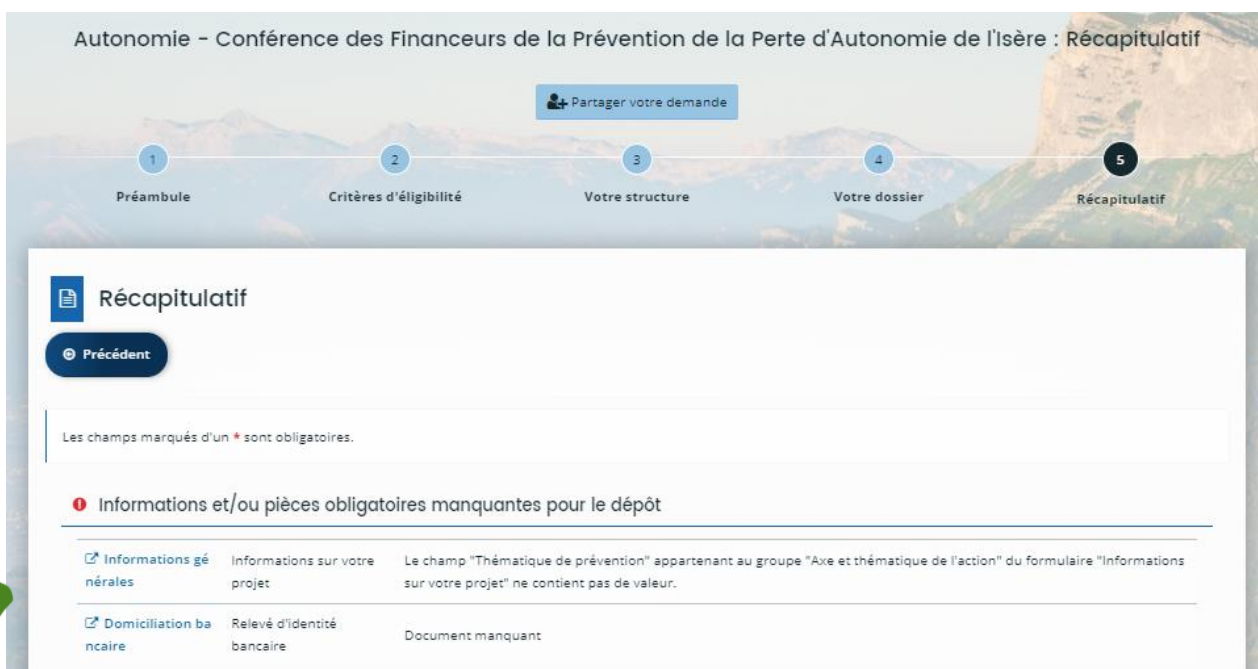
Suivant

Merci de bien vouloir vérifier que le RIB fourni soit bien au nom de la structure et que l'adresse soit identique à celle mentionnée sur les documents légaux.



- ...
- ...
- ...

LISTE DES PIÈCES : voir cahier des charges, page 17



Signalement dans le récapitulatif si des champs / informations n'ont pas été remplis

Autonomie - Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de l'Isère : Récapitulatif

Partager votre demande

1

Préambule

2

Critères d'éligibilité

3

Votre structure

4

Votre dossier

5

Récapitulatif

Récapitulatif

Précédent

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Récapitulatif des informations saisies

* Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

En cliquant sur le bouton "transmettre" en bas à droite de l'écran, j'accepte les conditions d'utilisation de mes données (CSU), précisées ci-après:

- Le Département de l'Isère est le responsable du traitement n°09.01.01.01, destiné à gérer les demandes de subventions.
- Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous avez donné votre consentement. Les données enregistrées sont les informations librement fournies par vos soins sur ce formulaire de demande de subvention.
- Les informations demandées sont indispensables pour instruire votre demande (les données obligatoires sont spécifiées par une astérisque *).
- Vos données sont utilisées exclusivement par les services du Département de l'Isère chargés d'instruire votre demande de subvention et par les services de la paie départementale.
- Les données sont conservées 10 ans pour les demandes de subvention.
- Conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition des informations qui vous concernent.
- Pour exercer ces droits, vous devez adresser votre demande, en justifiant de votre identité, par mail (dpo@isere.fr) ou par voie postale (Département de l'Isère, Délégué à la Protection des Données (DPO), CS 41096, 38022 Grenoble Cedex 1). En cas de non réponse dans les délais légaux, vous pourrez introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 Place Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris cedex www.cnil.fr).



Pour information, une fois la demande transmise, celle-ci ne sera plus modifiable.

i Lorsque votre demande sera transmise, elle sera visible par tous les comptes reliés à ce tiers. Vous pouvez dès à présent modifier les personnes ayant accès à cette demande, ou vous pourrez le faire à tout moment via la liste de vos demandes.

Gérer l'accès à la demande

Précédent

Transmettre

Partager votre demande

Confirmation

Votre demande a bien été transmise.

Génération du récapitulatif en cours


Vous pourrez la retrouver et suivre son avancement en vous reconnectant sur ce site dans la rubrique "Suivre mes demandes d'aide".

Terminer

Vous pourrez la retrouver et suivre son avancement en vous reconnectant sur ce site dans la rubrique "Suivre mes demandes d'aide".

Vous recevrez un mail de confirmation comportant le récapitulatif de votre demande – le numéro indiqué vous servira à communiquer avec nos services

 noreply@isere.fr
Département de l'Isère - N°00043057 - Demande transmise

À 

 Récapitulatif de la demande.pdf
128 KB

Bonjour, Madame 

Votre demande en ligne a bien été enregistrée le 12 juillet 2023 sous la référence 00043057.

Vous trouverez en pièce jointe le récapitulatif des informations fournies.

Vous serez informé(e) par courriel de la prise en charge de votre demande.

Vous pouvez suivre l'état de votre demande en vous rendant sur la page suivante : www.subventions.isere.fr.

Nous vous invitons à donner votre avis sur nos services en ligne à travers [cette enquête en ligne](#). Nous vous remercions par avance pour votre participation.

La durée de l'enquête est estimée à moins de 5 minutes.

Cordialement,

Le Département de l'Isère



Département de l'Isère 04 76 00 38 38
7 rue Fantin Latour Ouvert du lundi au vendredi,
CS 41096 de 8h30 à 18h
38022 Grenoble Cedex 1 [Nous contacter](#)